

CODAGE DES MESURES MAEC MORVAN

Mesure SHP*	BO_PNRM_SHP1
Mesure "zéro intrants"	BO_PNRM_HE01
Mesure ripisylve	BO_PNRM_RI01
Mesure maintien de l'ouverture des friches	BO_PNRM_HE02
Mesure ouverture de friches sur parcelles sans contraintes	BO_PNRM_HE03
Mesure ouverture de friches sur parcelles avec contraintes	BO_PNRM_HE04

* Pour différencier ces surfaces cibles, le bénéficiaire doit en revanche:
- sur la déclaration papier, compléter la case MAEC par le code de la mesure BO_PNRM_SHP1 suivi de la mention "cible",
- sur TELEPAC, compléter la case MAEC par le code de la mesure BO_PNRM_SHP1 et cocher la case "cible"